

Foncière Développement Logements (FDL) se recentre sur le marché français et annonce une distribution exceptionnelle et un projet d'offre publique de rachat de ses propres actions (OPRA)

Le Conseil d'Administration de FDL, filiale résidentielle de Foncière des Régions, réuni le 28 avril 2014, fait évoluer la stratégie en séparant son patrimoine allemand de son patrimoine français.

Dans un contexte marqué par une forte différenciation des marchés immobiliers français et allemands ainsi que par une volonté de spécialisation accrue des investisseurs, cette opération qui prendra notamment la forme d'une cession par FDL des titres de sa filiale allemande Immeo Wohnen à ses principaux actionnaires (Foncière des Régions 59,7%, Crédit Agricole Assurances 15,1%, Cardif Assurance Vie 13,7% et Generali 8,9%), à hauteur de leur quote-part au capital de FDL permettra de mettre en place une stratégie adaptée à chaque pays.

Le produit de cette cession sera distribué à l'ensemble des actionnaires de FDL sous forme d'un dividende exceptionnel de l'ordre de 13 € ⁽¹⁾ par action en référence à l'ANR Triple Net d'Immeo Wohnen au moment de l'opération.

Par ailleurs, FDL annonce d'ores et déjà qu'elle mettra en œuvre, à la suite de la distribution exceptionnelle, un projet d'offre publique de rachat offrant ainsi une liquidité aux actionnaires qui le souhaiteraient. Foncière des Régions, Crédit Agricole Assurances, Cardif Assurance Vie et Generali ont fait part de leur intention de ne pas apporter leurs actions à l'OPRA. Ces engagements de non apport représentent 97,4% du capital de FDL et l'OPRA portera ainsi sur 2,6% du capital de FDL.

Le prix de l'OPRA sera déterminé en référence à l'ANR Triple Net de la société après distribution exceptionnelle. L'ANR Triple Net par action au 31 décembre 2013 s'élevait à 20 €.

¹ Montant indicatif devant être finalisé en fonction du rapport de l'expert indépendant.

L'ensemble de ces opérations sera soumis pour approbation à une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 16 juin 2014 et fera l'objet d'une attestation d'équité délivrée par le cabinet Valphi désigné ce jour en qualité d'expert indépendant par le Conseil d'Administration de FDL. Le rapport de l'expert indépendant sera mis à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire. L'OPRA fera par ailleurs l'objet d'une décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers.

A l'issue de l'opération FDL sera une société immobilière spécialisée sur le résidentiel français avec un patrimoine d'environ 860 M€ localisé à plus de 70% à Paris et en Ile de France et un ANR triple net d'environ 500 M€. Elle poursuivra sa stratégie immobilière (acquisitions, travaux, cessions) ainsi qu'une politique de distribution dynamique.

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@fdr.fr

Relations Investisseurs

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Foncière Développement Logements

Foncière Développement Logements, filiale de Foncière des Régions, est spécialisée dans la détention d'actifs résidentiels situés en Allemagne et en France. Elle détient un patrimoine d'une valeur de 3,3 Md€ (à fin 2013).

www.fdllogements.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Partenaire de la stratégie immobilière des entreprises, Foncière des Régions conçoit à leurs côtés des solutions immobilières durables et innovantes avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions dispose d'un patrimoine d'environ 10 Md€ part du groupe (16 Md€ en part totale), loué principalement à des grands comptes leaders de leur secteur (Suez Environnement, Thales, Dassault Systèmes, Orange, Edf, IBM, Eiffage...). Cette culture du partenariat responsable repose sur des valeurs et des savoir-faire clés : vision et expertise.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques FTSE4 Good, DJSI World et NYSE Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20).

Foncière des Régions est notée BBB- / Stable par Standard and Poor's.

www.foncieredesregions.fr